

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de VAL-REVERMONT s'est réuni à 20 h 00 au nombre prescrit par la Loi à la mairie de TREFFORT, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Monique WIEL.

Secrétaire de séance : Alain MONCEL

Convocation et affichage le 18 avril 2023

Membres présents : AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, CARON Laetitia, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HARNAL Maryline, JOLY Olivier, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Frank, MONCEL Alain, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusés : BULIN Bérangère (pouvoir donné à O. JOLY), CATHERINE-BONNICI Julie (pouvoir donné à M. WIEL), THEVENARD Béatrice (pouvoir donné à H. TEISSIER).

### Ordre du jour du Conseil :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Arrêt des études du projet de révision du PLU,
- Transfert de l'exercice du Droit de Prémption Urbain sur la ZAE de Lucinges (Zone d'Activités Economiques),
- Modification du tableau des emplois,
- Réduction de loyer,
- Transition écologique : dispositifs d'aide aux habitants,
- Subvention toiture,
- Tour des commissions
- Questions diverses

## **Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal du 22 mars 2023 est approuvé (une abstention pour absence).

### **DE202304015 – Arrêt des études du projet de révision du PLU**

Dans le cadre de la révision du PLU qui a été prescrit le 17/09/2020, il convient désormais d'arrêter le projet de révision du PLU pour finalisation du dossier et consultation des partenaires.

La parole est donnée à M. BERGOUNIOUX, Directeur du Cabinet CITADIA, pour présentation du dossier final.

1. **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables** : débattu en conseil municipal le 24 février 2022.  
Trois axes d'orientation : Confirmer le rôle de polarité de Val-Revermont / Affirmer l'identité de la plaine de Bresse / Préserver et mettre en valeur le massif du Revermont.  
Le PLU fixe les conditions pour pouvoir y parvenir, mais il n'y a pas d'objectif de réalisation (exemple développement touristique du site du Mont Châtel)

*Arrivée de Hervé SERVIGNAT à 20h22*

Les capacités d'accueil d'activités économiques : un potentiel de 7,3 ha de foncier aménageable conservé dans la ZA de Lucinges contre 10,2 ha dans le PLU actuel, la zone humide a été retirée.

Ce chiffre ne rentre pas en compte dans la capacité de développement, puisque c'est une compétence de l'agglomération de Bourg-en-Bresse.

2. **Le scénario de développement retenu à l'horizon 2035** : 23 logements par an, soit 298 logements sur la période 2023-2035
3. **La traduction réglementaire du projet** : le règlement graphique / le règlement écrit / les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Les OAP prévoient un total de 240 logements sur la période 2023-2035. C'est un chiffre important mais étalé sur plusieurs années et qui sera réalisé en différentes phases. Il conviendra d'être vigilant sur la circulation.

#### **4. Le bilan de la concertation**

- Deux réunions publiques : 10 mars 2022 (PADD) et 26 janvier 2023 (traduction réglementaire du projet).
- Un registre mis à disposition du public en mairie.
- Documents de travail mis en ligne sur le site internet de la commune.

#### **5. Les suites : le calendrier à venir**

- 25 avril 2023 : arrêt du bilan de la concertation et du projet de PLU par le conseil municipal

- Mai-Juillet 2023 : consultation des partenaires
- Septembre-Octobre 2023 : enquête publique (elle abroge également la carte communale de Pressiat)
- Dernier trimestre 2023 : Le PLU devient opposable

Peut-il y avoir un avis défavorable des Personnes Publiques Associées (PPA) sur le projet de révision du PLU ?

→ Cela est possible.

Il est important de noter que toutes les remarques faites lors des réunions avec les PPA ont été entendues par la commune, et des ajustements ont été faits.

Déroulement de l'enquête publique : le tribunal administratif est sollicité par la commune, celui-ci désigne un commissaire enquêteur qui organisera l'enquête publique (permanences en mairie). L'information sera diffusée sur les journaux, site internet, ...

M. BERGOUNIOUX quitte la salle du conseil à 21h20.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le bilan de la concertation qui a été conduit tout au long de l'élaboration du projet de révision du PLU et l'arrêt du projet de PLU.

#### **DE202304016 – Transfert de l'exercice du Droit de Préemption Urbain sur la ZAE de Lucinges**

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse exerce de plein droit en lieu et place des Communes membres, la compétence dite « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire », conformément à l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Lors de la délibération prise en Conseil Communautaire en date du 13 février 2023, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a déterminé précisément le périmètre des zones d'activités économiques relevant de sa compétence.

Afin que la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse puisse mener une politique foncière en matière de zone d'activités, aménager et améliorer la qualité urbaine des espaces, il est proposé au conseil municipal de déléguer le droit de préemption urbain (DPU) à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse comme le prévoit l'article L.213-3 du Code de l'urbanisme portant sur le périmètre de la zone d'activités économiques de Lucinges sur les parties suivantes : zonage UX du PLU.

Le Conseil Municipal autorise la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse à subdéléguer le DPU aux personnes morales énumérées aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> alinéas de l'article L. 211-2 du Code de l'urbanisme et autorise Madame Maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette procédure.

## DE202304017 – Modification du tableau des emplois

Il vous est proposé de modifier la tableau des emplois de la manière suivante :

- création d'un poste au camping pour un surcroît de l'activité au camping pour une durée de 6 mois (du 1er mai au 31 octobre). Ceci afin de permettre le recrutement d'un saisonnier sur toute cette période.
- modification d'un poste saisonnier aux services techniques : il vous est proposé une modification de la durée du poste de saisonnier existant : passer de 3 à 4 mois (juin, juillet, août et septembre).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les modifications telles que proposées.

## DE202304018 – Réduction de loyer

La locataire de l'appartement de la cure de Treffort nous demande de diminuer son loyer en attendant qu'elle trouve un autre logement, suite au décès de son mari.

Loyer au 01/01/2023 : 1 169,50 €.

Proposition de réduire son loyer mensuel au montant de 930 €, loyer initial en 2006.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une réduction de loyer, pour un nouveau montant de loyer de 930 € jusqu'à fin décembre 2023.

## DE202304019 – Transition écologique : dispositifs d'aide aux habitants

Dans le but de soutenir les initiatives des habitants en matière de transition écologique / énergétique, voici une proposition de la commission Environnement-Transition-Ecologique :

Origine	Aide	Conditions	Volume & budget
<b>MOBILITE / AIDE A L'ACHAT D'UN VELO</b> Contexte de la création de voies douces. Réduire l'usage de la voiture pour les trajets courts Enjeu de santé publique	100€ maximum  Dans la limite de 50% de la dépense  Neuf ou occasion	Pour les habitants de la commune  Sur facture  Un vélo par foyer et par an  Cycles utilisables dans les déplacements du quotidien. Hors pratique uniquement sportive.	25 demandes par an  Estimation : 2000€/an

<b>HABITAT / RENOVATION ENERGETIQUE</b> Inciter à se faire accompagner/conseiller pour aller vers un programme de travaux de rénovation (isolation, mode de chauffage, etc...) A la fois écologique et économique.	Prise en charge du diagnostic réalisé par ALEC  149€/dossier	Pour les propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement de la commune  Après engagement des travaux sur justificatif de GBA dans le cadre de « Mon Cap Energie »	10 dossiers par an  Estimation : 1500€/an
<b>EAU / RECUPERATEUR EAU DE PLUIE</b> Contexte de sécheresse : inciter à l'économie de l'eau potable Stocker l'eau de pluie pour les usages non alimentaires  Récupérateur de jardin ou citerne domestique pour la maison (usages non alimentaires)	50€ maximum pour les récupérateurs  300€ par citerne domestique raccordée  Dans la limite de 30% de la dépense	Pour les habitants de la commune  Sur facture  1 par logement  Déclaration préalable en mairie pour l'usage domestique (réseaux séparés)	20 récupérateurs à 50€  2 installations domestiques à 300€  Estimation : 1600€/an

Olivier JOLY présente le dispositif proposé par la commission.

Le but étant de donner un élan aux habitants qui n'ont pas encore fait de démarches dans le sens de la transition écologique.

Vélo : l'aide sera accordée aux achats de vélos pour les déplacements du quotidien, elle ne sera pas faite pour aider à l'achat d'un vélo à usage uniquement sportif.

Un flyer sera réalisé pour faire connaître ce dispositif aux habitants.

Mise en place courant mai.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à accorder les subventions aux habitants.

#### **DE202304020 – Subvention toiture**

Madame le Maire rappelle qu'une délibération du Conseil Municipal en date du 7 septembre 2022 a été prise afin d'augmenter le montant de la subvention toiture à 12 € le m<sup>2</sup> au lieu de 6 € le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 3 480 € pour la rénovation d'une toiture située rue du Village à Cuisiat (290 m<sup>2</sup> x 12 €).

## Tour des commissions et points sur les travaux

Commission tourisme : le 15 mai prochain.

Camping : installation par les services techniques de cabanes pour les chevaux, et terrasses des lodges en cours de montage.

Presbytère : les travaux avancent bien. Le parvis est complexe à gérer à cause du dénivelé.

Communication : la commission est en attente d'articles pour le bulletin municipal.

Gymnase : le sol de la société Gerflor ne se fait plus, et il n'y a pas de sol équivalent chez les autres fournisseurs. Il faut donc retrouver un autre sol pour équiper la grande halle sportive.

Culture : le 12 mai, sortie covoiturage pour assister au spectacle « Youssoupha Gospel Symphonique Expérience » à Ekinox, inscription auprès de la médiathèque.

Travail sur l'exposition qui sera installée au presbytère lors des journées du patrimoine en septembre prochain. Souhait d'accueillir comme l'an passé 2 jeunes en école d'art.

Commission scolarité jeunesse : visite avec Mme BEGU de la parcelle de la Platte qui appartient à la commune pour faire l'école dehors. Terrain trop pentu. L'école utilisera une autre parcelle, plus pratique.

Lors du prochain Conseil Municipal, des enseignants et élèves vont présenter le projet « dans 1000 communes, la forêt fait école », il sera également l'occasion de la signature de la charte.

Le vendredi 16 juin sera prévue l'inauguration de la parcelle « Forêt pédagogique », en face de l'ancienne école de Lucinges.

Médiathèque : les travaux devraient démarrer en juillet. Nous sommes en attente du chiffrage.

Voie douce du Revermont : l'étude est à mi-parcours. Les 8 communes s'entendent sur le tracé. Celui-ci compte environ 30 km + 10 km d'annexes. Itinéraire sur des routes très peu fréquentées à 80%. C'est plus compliqué entre Ceyzériat et Jasseron avec la route départementale. 85 % de la voirie est publique et 15% du linéaire est privé. Prochaine réunion prévue le 27 avril. Juillet : suites, portage, travaux, ...

Environnement : comment réduire le volume des déchets à l'échelle de l'agglomération. 3 pistes : accompagner le compostage de tous les déchets organiques – Gestion des déchets lors des manifestations – Atelier de réparation de petit électro-ménager, vélos, ...

Biens communaux : réunion de la commission le 24 avril sur les travaux forestiers et l'acquisition de parts des groupements forestiers.

Réunion publique du 24 avril pour les habitants du vieux Treffort : il y avait environ 50 participants, les sujets abordés portaient sur le stationnement, la circulation, la collecte des déchets, l'amélioration de la visibilité de l'accès du parking du Château, ainsi que son accès. Nouvelles règles de collectes des ordures ménagères : des difficultés qu'il faudra lever. Un compte-rendu sera fait et sera remis à tous les habitants du quartier.

## Questions diverses

Sécurité incendie au camping : afin d'assurer la sécurité du camping vis-à-vis du risque incendie, il est obligatoire de réaliser un débroussaillage autour du camping. Afin de faciliter ces opérations d'entretien de l'espace forestier, il convient de faire un échange de terrain avec le riverain du camping.

La commune souhaite récupérer environ 7 000 m<sup>2</sup> au nord du camping et le long de la route d'accès contre 15 000 m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre et de notaire seront partagés équitablement entre les 2 parties.

L'avis des Domaines est sollicité.

Il faut demander l'avis de l'ONF, Olivier JOLY voit avec Loïc DUCROZET pour la procédure.

Chapelle de Montfort : le débroussaillage a été assez radical. Il est à noter que le mur de la Chapelle est de plus en plus renflé.

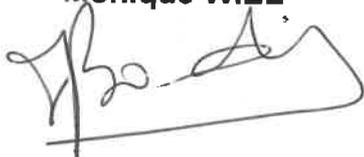
## Prochaines dates :

- 30 avril : commémoration de la déportation : dépôt de gerbes à Treffort
- 5, 6, 7 et 8 mai : exposition « les Français libres et leur chef, le Général De Gaulle », salle des Remparts. Entrée libre.
- 7 mai : banquet des classes
- 8 mai : commémoration du 8 mai 1945 : 10h15 à Pressiat, 11h à Treffort.
- 12 mai, à 17h30 : accueil du tour de France d'un parkinsonien, salle des Remparts. Vous êtes invités à accompagner Michel Berry dans sa démarche en faisant quelques km avec lui, si vous le souhaitez.
- Samedi 13 mai : accueil des nouveaux habitants à 11h, salle des Remparts
- Samedi 13 mai : trail de l'association Sport Nature en Revermont – course de vélo de route par le Viriat team, autour de St Etienne du Bois –
- Dimanche 14 mai : défi Raid à la Grange du Pin
- Samedi 20 mai : rallye de l'Ain équestre : invitation au vin d'honneur à 19h30 à la Grange du Pin
- Dimanche 21 mai : déambulation équestre dans les rues de Treffort à partir de 11h.

Prochain Conseil Municipal : mardi 23 mai 2023 à 20h00

La séance est levée à 23h00

**Le Maire,  
Monique WIEL**



**Le secrétaire de séance,  
Alain MONCEL**

